LA TRADUCTION TECHNIQUE : LE TEXTE SOUS L'EMPIRE DE L'EXTRATEXTUEL

Mathilde Julie Livia FONTANET
Département de traduction et de traductologie français
École de traduction et d'interprétation (ETI)
Genève, Suisse

Résumé : La présente communication a pour objet de contribuer à éclaircir le statut singulier de la traduction des textes techniques, au sens étroit du terme. Nous nous proposons d'énoncer les particularités de ce type de traduction en y caractérisant l'original, sa fonction, son auteur, le processus de traduction, ainsi que les aspects formels et la portée référentielle du texte traduit, puis nous détaillerons les difficultés propres à cette activité.

Mot-clés : traduction technique, ambiguïtés syntaxiques, repérage des termes, découpage sémantique.

1. LE TEXTE TECHNIQUE

1.1. Définition

Le mot « technique » est pris ici au sens étroit, correspondant à la première acception qu'en donne le *Trésor de la langue française*[1] : « qui concerne les applications de la science [et] de la connaissance scientifique ou théorique, dans les réalisations pratiques, les productions industrielles et économiques ». Dans la présente communication, relèvent ainsi des « textes techniques » les manuels de référence, les brochures d'entretien, les modes d'emploi, les spécifications techniques et tout autre document à vocation opérationnelle.

Nous nous appuierons en outre sur une définition strictement fonctionnaliste du « texte technique » dans la mesure où nous le caractérisons par sa seule mission, sans considérer comme déterminant qu'il soit le plus souvent une manifestation d'un discours spécialisé. Selon nous, le texte technique est purement utilitaire en ce sens qu'il vient répondre au besoin d'informations d'un lecteur désireux de mener à bien une opération pratique (montage d'une machine, application d'une procédure de mise en service, production d'une pièce répondant à certaines exigences, etc.). Ainsi, dans notre perspective, s'il est généralement riche en termes techniques et s'il s'énonce volontiers en langue spécialisée, les termes et la langue spécialisée n'en sont pas les caractères définitoires.

1.2. La fonction du texte technique

Le texte technique vise à transmettre des données objectives (quantifiées, qualifiées et ne relevant ni de l'opinion, ni du goût) à des lecteurs (ou « utilisateurs ») comptant agir efficacement dans la sphère extralinguistique. À la fois miroir et voie d'accès, il entretient ainsi une relation d'immédiateté avec la réalité, dont il doit être le reflet direct et dans laquelle il doit permettre d'exercer un effet direct. En cela, il se distingue du texte scientifique, qui a d'ordinaire pour vocation d'apporter des connaissances ou de présenter des éléments à l'appui d'une théorie. Si les deux types de discours se doivent d'être précis, concrets, logiques et

univoques, le texte scientifique possède une dimension rhétorique et argumentative qui reste étrangère au discours technique.

1.3. Le rapport du texte technique à son destinataire

Le texte technique n'a pas à justifier sa présence, ni à promouvoir sa propre diffusion. Nul besoin pour lui de se frayer une voie vers le public, de chercher à s'imposer parmi les autres discours. Il vient répondre à une demande préexistante, sans avoir ni à la susciter, ni à l'entretenir : le technicien consultant son manuel de procédures n'a pas d'autre option que de s'y référer. Aussi jamais le texte technique ne s'essaie-t-il à la séduction, l'argumentation ou l'émotion. Jamais il ne recourt à l'humour, l'identification ou l'esthétique. Il reste dense de sens, se veut intégralement dénotatif et affranchi de toute portée connotative.

1.4. L'auteur du texte technique

Autre particularité, le texte technique ne se présente pas comme le produit d'un « auteur ». Il semble bien plutôt émaner directement de la réalité technique, avoir été dicté par une forme de logique universelle, sans avoir transité par une quelconque subjectivité. La plupart des autres textes de spécialité laissent entendre une voix, entrevoir un principe humain à leur origine. Le discours scientifique, par exemple, qui procède souvent de la démonstration, suit une ligne de pensée logique et déductive qu'il met en avant pour attester sa crédibilité, et manifeste ainsi en tout temps une intentionnalité. De même, le texte juridique, qui marque son appartenance à une élite par une syntaxe et des tournures archaïsantes, permet à son auteur de se positionner socialement. Le texte technique, lui, trouve sa force dans sa neutralité et son objectivité.

1.5. La forme du texte technique

Parce qu'il n'a d'autre vocation que d'informer et que l'information qu'il communique ne saurait prêter à controverse, le texte technique se focalise sur son seul sens, subordonnant tout aspect formel à la seule efficacité du message. Selon Claude Bédard, les textes qui nous intéressent présentent un niveau de langue qu'il qualifie de « niveau usuel », appartiennent au registre neutre (parce qu'ils ne déploient aucun effet stylistique) et marquent le « degré zéro de l'écriture » (Bédard 1986 : 166-168).

Si la forme du texte technique ne cherche pas à colorer le sens, mais uniquement à le mettre à nu, sans jamais le détourner du chemin de la stricte signification, et si elle tend à se faire oublier *per se*, elle n'en reste pas moins le vecteur essentiel du message. Sa qualité se mesure à sa précision, sa clarté et sa concision.

Par voie de nécessité, le texte technique est le plus souvent exprimé dans une « langue spécialisée » (ou « langue de spécialité »), que Lerat définit comme procédant de « l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées » (Lerat 1995 : 21) et comptant parmi ses expressions caractéristiques les termes, les formules et le « vocabulaire de soutien » (Lerat 1995 : 3). L'usage de la terminologie y est dicté par des contraintes d'univocité (facteur à la fois de clarté et de précision) et de concision.

2. LA TRADUCTION DU TEXTE TECHNIQUE

2.1. La fonction du texte traduit

Le texte traduit a une fonction assimilable à celle de l'original. Ce sont les mêmes informations qu'il vise à transmettre, pour permettre d'exécuter les mêmes gestes et de mener à bien les mêmes opérations. Tout comme l'original, il se destine avant tout à un « utilisateur » et se caractérise par sa nécessaire immédiateté avec la « réalité ».

2.2. Le rapport du texte traduit à l'original

Le texte traduit entretient un rapport tout à fait paradoxal avec le texte original. Comme son centre de gravité se situe en quelque sorte en dehors de la langue, dans la seule « réalité technique », le traducteur peut, si celle-ci l'exige, s'écarter librement du « dire » de l'original, sans même nécessairement chercher à s'appuyer sur le « vouloir dire » de l'auteur : il doit communiquer ce que le texte « devrait dire » pour rester en adéquation avec sa portée extralinguistique.

À l'ordinaire, l'original a une valeur absolue et le texte traduit a une valeur relative. Dans le cadre de la traduction technique, cependant, seul le monde extralinguistique a une valeur absolue, celle de l'original comme de sa traduction restant en tout temps relative. Aussi le principe de la fidélité à l'égard de l'original y est-il atténué : si l'original est mal rédigé ou s'il comporte des erreurs, le traducteur a toute latitude pour intervenir pour réorganiser la forme et corriger le sens. À titre d'exemple, il importe peu que la traduction d'un mode d'emploi emboîte le pas au texte original. S'il s'agit de monter une bibliothèque, l'essentiel est que le lecteur reçoive des informations correctes, claires et précises. En fin de compte, la qualité du travail du traducteur ne se mesurera pas à sa fidélité à l'égard de l'original, mais bien plutôt au temps que mettra l'utilisateur pour exécuter le montage.

C'est précisément la perspective qu'adopte Barbara Folkart, en soulignant que le discours technique est la manifestation la plus absolue de la fonction référentielle de la langue. Selon elle (Folkart 1984 : 229-230), la trajectoire qui s'impose au traducteur technique part de la langue source et passe par le référent extralinguistique pour arriver à la langue cible, quitte à court-circuiter le texte source pour partir directement du référent : la seule contrainte formelle qu'il doit s'assigner est de maintenir le caractère transparent du texte pour garantir sa relation d'immédiateté avec la réalité qu'il décrit.

2.3. La voix de l'auteur et celle du traducteur

Dans une perspective générale, s'élevant contre la croyance que la « voix de l'auteur » peut être totalement préservée dans une traduction sans que celle du traducteur se laisse entendre, Folkart (1991 : 395-396) avance que « la voix qui parle dans la traduction […] est une somme de différences plus ou moins minuscules, plus ou moins hétéroclites, une série de dissonances intermittentes et fugaces analogues aux interférences acoustiques, battements produits par deux ondes de fréquence rapprochée ». De même, Theo Hermans (2002) fait valoir que la traduction ne saurait être assimilée à une simple réénonciation de l'original et postule que tout texte traduit, loin d'être une représentation transparente du texte source, est, au même titre que tout autre texte rapporté mais à plus forte raison encore, nécessairement pluriel, décentré, hybride et

polyphonique : il est imprégné de la présence discursive du traducteur, qui se manifeste par une voix distincte et une position subjective – que Hermans appelle « la voix différentielle du traducteur » en s'inspirant d'une expression de Folkart. Selon nous, la traduction technique constitue une exception à cet égard. Le total assujettissement du texte à sa valeur référentielle évince tant l'auteur que le traducteur de leur matérialité discursive et fait taire la voix de l'un comme de l'autre.

Hermans estime en outre que la nature polyphonique de la traduction découle aussi du fait que son discours renvoie non seulement au texte source, mais aussi (par soumission ou par transgression) à des normes de traduction, qui viennent « filtrer » les textes que produisent les traducteurs. Nous estimons comme lui qu'une norme prévaut nécessairement dans toute forme de traduction. Dans le cas de la traduction technique, toutefois, celle-ci renvoie à nouveau à la réalité extralinguistique : le mode de dire est subordonné au mode de faire. Ainsi, dans une procédure d'entretien comme dans un mode d'emploi, l'ordre d'énonciation des éléments d'information devra suivre la chronologie des gestes préconisés.

2.4. La forme du texte traduit

La forme du texte traduit, comme celle du texte original, a pour seule fonction de recentrer le texte sur son sens. Aussi doit-elle également se caractériser par sa concision, sa simplicité, sa cohérence et sa clarté.

2.5. Le processus de traduction

Le processus de traduction technique se caractérise par un calibrage répété des incertitudes (pour se protéger des *a priori*, des évidences illusoires, et définir le travail nécessaire pour comprendre réellement le texte) et par la nécessité de procéder à des contrôles itératifs de cohérence (pour veiller à la cohérence, aussi bien interne qu'externe[2], de l'interprétation donnée à l'original, puis à la cohérence du texte traduit). Dans la phase de sémiasologie, le traducteur doit :

- définir ses incertitudes (car c'est à cette seule condition qu'il pourra les gérer) ;
- déterminer le niveau de compréhension qui lui est nécessaire (il n'a par exemple pas besoin de comprendre le fonctionnement du tube cathodique du seul fait que le mot télévision figure dans un texte) ;
- procéder au repérage des unités sémantiques et terminologiques ;
- entreprendre les recherches terminologiques et documentaires qui s'imposent pour lever les incertitudes ;
- contrôler la cohérence (interne comme externe[2]) de la compréhension du texte original (contrôle des cohérences interne et externe).

Dans la phase d'onomasiologie, le traducteur doit :

- déterminer le degré de précision que requiert le destinataire ;

- trouver la terminologie adéquate pour restituer (ou du moins transmettre) le sens ;
- opter pour une forme adéquate (univoque, claire et concise) ;
- contrôler le sens (contrôle de la cohérence, tant interne qu'externe[2] du texte traduit) et la forme (contrôle orthographique, syntaxique et terminologique).

Le traducteur technique cherche d'abord à extraire tous les éléments d'information que recèle l'original. Il sollicite aussi ses connaissances générales et spécialisées, de même que son savoir terminologique. Si ceux-ci sont insuffisants, il entreprend des recherches documentaires et terminologiques. À cet effet, il s'adresse à des spécialistes ou consulte des encyclopédies, des glossaires et d'autres ouvrages de référence. Il peut également s'appuyer sur des corpus de textes pertinents. De fait, la proximité entre discours technique et réalité extralinguistique fait que la connaissance de cette dernière peut passer par la consultation des textes fiables qui s'y rapportent. Les corpus pertinents, dans la mesure où ils sont assimilables à des manifestations directes de la réalité technique, sont de sûres références pour établir tant le sens que la terminologie. Ils permettent au traducteur de trouver les termes dans leur environnement « naturel » et contribuent donc utilement à la résolution de plusieurs problèmes propres à la traduction technique.

3. LES DIFFICULTÉS INHÉRENTES À LA TRADUCTION TECHNIQUE

3.1. Le repérage des termes

On se méprend souvent sur les difficultés inhérentes à la traduction technique, qu'on tend à ramener à un problème de recherche terminologique, alors que celle-ci peut le plus souvent se mener à bien sans problème. La difficulté première réside en fait souvent dans l'identification des termes, qu'il faut nécessairement repérer avant d'entreprendre de résoudre les problèmes qu'ils entraînent. Or, comme le fait valoir Juan Sager (2000 : 47), le profane peut prendre pour un terme ce qu'un spécialiste considère comme un mot de la langue générale et, inversement, prendre un terme pour un mot ordinaire. Il est parfois difficile de distinguer la langue générale et la langue spécialisée, car celle-ci utilise volontiers des termes spécialisés entremêlés de mots ordinaires. Si les composés savants formés à partir de racines grecques ou latines sont relativement faciles à reconnaître, les termes syntagmatiques, plus fréquents du fait de leur flexibilité formelle et sémantique et de leur productivité (Kocourek 1991 : 151), posent davantage de difficultés. De plus, certains mots du lexique général peuvent prendre une acception particulière en langue spécialisée.

En fait, le plus ardu peut être non pas de trouver la traduction des termes, mais de les définir dans la chaîne syntagmatique et d'établir comment celle-ci s'articule. Prenons l'exemple du titre d'un document du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire),

> *Supply of fine blanked austenitic steel collars for the cold masses of the LHC superconducting dipole magnets.*

Pour mener à bien sa tâche, le traducteur doit tout d'abord établir des liens entre les mots, en apparier certains et envisager toutes les possibilités avant d'en écarter le plus possible. De fait, quelles sont les unités à prendre en compte ? S'agit-il de *steel collars* et, dans ce cas, *austenitic*

vient-il qualifier *collars* ou *steel*. De même, l'adjectif *fine* s'associe-t-il à *blanked* ou qualifie-t-il directement *collars* ou *steel* ?

3.2. Les différences de plages sémantiques entre les langues

Une autre difficulté réside dans la différence qui peut exister entre le découpage sémantique prévalant dans les deux langues de travail. Par exemple, les trois phrases qui suivent ont été tirées d'un même texte sur la foudre (trouvé sur le site de la *BBC*[3]). Or, le terme *lightning*, qui apparaît trois fois dans l'original, ne saurait être traduit par le même mot dans les trois cas :

1) *We now know that lightning is an electrical discharge from cumulonimbus clouds.*

2) *First, the lightning travels very rapidly towards the Earth, but is quite faint.*

3) *As lightning is seen and thunder heard, lightning travels at the speed of light, and thunder at the speed of sound.*

Dans la première phrase *lightning* est défini en tant que phénomène, celui d'une décharge électrique provenant d'un cumulo-nimbus. C'est le phénomène de la foudre.

Dans la deuxième phrase, il est indiqué que le (ou la) *lightning* se déplace très rapidement vers la Terre, mais n'est que faiblement lumineux. À l'évidence, le traducteur ne saurait donc opter pour « foudre ». Une recherche documentaire permet d'établir qu'il ne s'agit encore que d'une décharge atmosphérique, autrement appelée « traceur descendant » ou « précurseur » qui est un canal ionisé se développant du nuage vers le sol.

Dans la troisième phrase, enfin, il est fait référence à la manifestation visuelle de la foudre – autrement dit, à l'éclair (qui s'oppose ici au tonnerre, la manifestation auditive).

3.3. L'impossibilité de s'appuyer sur des connaissances préalables

Lors de la lecture d'un texte standard, la préconnaissance du domaine permet au destinataire de procéder à des interprétations (le plus souvent spontanées) qui viennent compenser des ambiguïtés du texte. Un certain flou grammatical n'est ainsi souvent pas même perçu comme tel, car le champ des possibilités est considérablement réduit par l'élimination spontanée de toutes les interprétations en rapport d'incohérence avec la réalité extralinguistique. Inconsciemment, tout lecteur (et tout traducteur) fait intervenir une part importante de déduction et d'inférence pour établir, à partir d'un énoncé quelconque, le sens qu'il doit transmettre.

Ainsi, dans la phrase suivante, la syntaxe anglaise, parce qu'elle autorise à ne pas donner la marque du pluriel au premier élément d'un nom composé, entraîne une incertitude pour quiconque ne connaît pas le contexte.

Magnet training is the critical stage.

Ici, aucune ressource terminologique, ni même documentaire ne pourra permettre de conclure s'il convient de traduire la phrase par « L'accommodation *de l'aimant* est l'étape délicate » ou « L'accommodation *des aimants* est l'étape décisive ».

Un autre problème se pose dans l'expression suivante :

Our klystron cannot be compared with other premium-grade klystrons.

Il est fait référence à « d'autres klystrons ». Or, selon la grammaire anglaise, il peut soit s'agir d'autres klystrons, qui sont *eux aussi* de qualité supérieure, soit d'autres klystrons qui se trouvent par ailleurs être de qualité supérieure. À nouveau, seule une connaissance du contexte sera susceptible de lever l'ambiguïté.

Enfin, outre le problème bien connu des « faux amis », le traducteur doit faire preuve d'une vigilance toute particulière. Pour reprendre un exemple d'une traduction anglais-français, la phrase suivante risque fort d'être mal traduite par tout francophone ne cherchant pas à se représenter la situation :

The purpose of combustion is to rotate the rotor around the chamber.

Sachant que la préposition *around* signifie le plus souvent « autour de », la tentation sera grande de traduire le texte par « La combustion a pour effet de faire tourner le rotor *autour* de la chambre » – une traduction fautive, car le rotor se trouve en l'occurrence *à l'intérieur* de la chambre.

CONCLUSION

En raison du statut particulier du texte technique, qui se doit d'être un reflet de la réalité extralinguistique, lors de l'interprétation du texte orignal, le traducteur ne devra pas s'attacher à restituer « ce qu'a voulu dire » l'auteur, mais « ce qu'il aurait dû » écrire pour que le sens corresponde à cette réalité extralinguistique. Cette polarisation du texte sur « l'extratextuel » a des incidences très sensibles sur les principaux paramètres de la traduction : le filtrage de l'information est ainsi tout autre que dans une situation où il importe de reproduire des effets stylistiques (qui exigent de se concentrer sur le jeu des évocations et sonorités du texte), ou de reproduire un contenu sémantique empreint de subjectivité (car il convient alors de communiquer le message précis que veut transmettre l'auteur).

Bibliographie

Bédard (C.), 1986 : *La traduction technique – principes et pratique*, Montréal, Linguatech.

Folkart (B.), 1991 : *Le conflit des énonciations : Traduction et discours rapporté*, Québec, Balzac.

Folkart (B.), 1984 : « A Thing-bound Approach to the Practice and Teaching of Technical Translation », dans *Meta*, n° 29, 3, p. 229-246.

Hermans (T.), 2002 : « Paradoxes and apories in translation and translation studies », dans Riccardi (A.), éd., *Translation Studies – Perspectives on an Emerging Discipline*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 10-23.

Kocoureck (R.), 1991 : *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd. augmentée, refondue et mise à jour, Wiesbaden, O. Brandstetter.

Lerat (P.), 1995 : *Les langues spécialisées*, Paris, Presses universitaires de France.

Sager (J.), 2000 : « Pour une approche fonctionnelle de la terminologie », dans Thoiron (Ph.) et Béjoint (H.), dir., 2000 : *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Travaux du C.R.T.T), p. 40-60.

Notes

[1] *Trésor de la langue française: dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, (1789-1960), 16 volumes, Paris, CNRS, 1971-1994.

[2] Par « cohérence interne », nous entendons la compatibilité mutuelle des divers éléments sémantiques du texte. Par « cohérence externe », nous entendons la compatibilité entre chaque élément sémantique du texte et la réalité extralinguistique.

[3] Texte trouvé à l'url http://www2.thny.bbc.co.uk/weather/features/weatherbasics/lightning.shtml (consulté le 30 septembre 2005)